



8, Rue de Rive, 1204 Genève  
Tél. (022) 310 07 35, Fax (022) 310 07 39  
[www.arif.ch](http://www.arif.ch) / e-mail [info@arif.ch](mailto:info@arif.ch)

## FORMATION CONTINUE – LSFIN

**Distribution de produits financiers et jurisprudence relative aux services financiers**

**Formation e-learning**

À chaque renouvellement biennal de l'enregistrement, le Conseiller enregistré doit démontrer avoir suivi une formation continue en matière de connaissances des règles de conduite de la LSFIN, et d'évolution du droit des services financiers relatif à la LSFIN. Cette formation continue doit comporter deux heures de formation continue par période de deux ans.

Les participants doivent se connecter sur une plateforme sécurisée au moyen d'une adresse e-mail individuelle préalablement communiquée à l'ARIF. La finance d'inscription doit être entièrement réglée à l'avance au moyen d'une carte de crédit valable.

Module 1 **Alexandre DE BOCCARD**, Partner, OA Legal

« Distribution de produits financiers »

Module 2 **Olivia Selvi**, Avocate, OBS Law

« Jurisprudence relative aux services financiers »

Quiz Test d'évaluation

Veillez noter que la session de formation sera clôturée par un quiz en ligne et que les certificats de participation seront envoyés par e-mail aux personnes ayant suivi tous les modules et rempli le test d'évaluation

**Frais d'inscription** : CHF 322.-/ pers. (TVA 8.1% incluse)

Cette formation est destinée aux prestataires de services financiers et aux conseillers à la clientèle subordonnés à l'art. 6 LSFIn et listée comme formation continue reconnue en matière de règles de comportement LSFIn

**CARI1005 / ARIF - Recurring training on FinSA**

**CWMA-22-ARIF-2004**

